

Les pays de l'espace Shengen, ont pris une mesure forte, celle de fermer à partir de ce mois de juillet leurs différentes frontières à tous les pays du continent africain, excepté le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et le Rwanda.

Cette politique a pour but d'éviter une nouvelle contamination au Coronavirus dans l'Union Européenne. Le gouvernement Camerounais a réagi, indiquant qu'il va mener une action diplomatique afin que la situation soit reconsidérée.

Voici le communiqué y relatif que Séraphin Magloire Fouda, Secrétaire Général des services du Premier Ministre.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Sous la présidence effective du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Joseph DION NGUTE**, s'est tenue ce mercredi, 1^{er} juillet 2020, par visioconférence, la réunion hebdomadaire du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Les échanges au cours de cette concertation ont essentiellement porté sur :

1. l'évolution de la pandémie au Cameroun et le renforcement des dispositifs médicaux déployés aux frontières ;
2. la contribution de la pharmacopée traditionnelle à la lutte contre le COVID-19 ;
3. la finalisation du protocole de gestion des vols internationaux, en prélude à la réouverture du trafic aérien, et l'examen de la situation née de la décision de la Commission Européenne concernant les voyages internationaux en direction des Etats de l'Union Européenne ;
4. le processus de rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger.

S'agissant de l'évolution de la pandémie du coronavirus au Cameroun, l'on dénombre à ce jour **13 711** personnes testées positives. Par ailleurs, **11 114** patients ont été déclarés guéris, tandis que **328** sont décédés des suites du COVID-19, soit un taux de létalité de **2,3%**. En ce qui concerne la surveillance épidémiologique au niveau des frontières, le Ministre de la Santé Publique a fait savoir que des équipes spécialisées sont déployées dans les ports, les aéroports et les points d'accès aux zones frontalières. D'autres dispositifs sanitaires sont en cours d'examen, à l'effet de renforcer la riposte sur le terrain.

Pour ce qui est de la contribution de la pharmacopée traditionnelle à la lutte contre le COVID-19, le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a fait savoir que les études déjà réalisées ont permis d'identifier une centaine de plantes médicinales susceptibles d'être utilisées dans la production des médicaments contre le COVID-19. Ces études sont en cours d'approfondissement, à l'effet d'évaluer notamment les principes actifs et la toxicité des solutions thérapeutiques envisagées.

Relativement à la finalisation du protocole de gestion des vols internationaux, en prélude à la réouverture du trafic aérien, le Ministre des Transports a indiqué que des circulaires ont été élaborées dans le but de codifier les règles à observer à l'embarquement et au débarquement des passagers dans les aéroports, au titre de la lutte contre le COVID-19. Sur la récente décision de la Commission Européenne concernant les voyages internationaux en direction des Etats de l'Union Européenne, le Ministre a souligné que les mesures déjà prises et celles envisagées sont conformes aux exigences de l'Union Européenne. Il a préconisé qu'une action diplomatique soit engagée dans le sens de reconsidérer la situation du Cameroun.

Quant au rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger, le Ministre des Relations Extérieures a précisé qu'au 30 juin 2020, 2 085 compatriotes avaient déjà regagné le Cameroun. Le programme de rapatriement prévoit l'arrivée dans les prochains jours de 863 personnes, dont 162 sont attendues à l'aéroport de Nsimalen ce jour.

A l'issue des échanges, le **Chef du Gouvernement** a demandé :

- Au **Ministre de la Santé Publique**, de veiller au renforcement des dispositifs sanitaires déployés au niveau des frontières terrestres, maritimes et aériennes, en liaison avec le Ministre des Transports et le Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
- Au **Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**, d'encadrer les initiatives développées par les acteurs de la pharmacopée traditionnelle et de procéder à un examen minutieux des solutions thérapeutiques proposées, de concert avec les équipes compétentes du Ministère de la Santé Publique, afin d'en exploiter les plus pertinentes pour le protocole de soins administré aux personnes malades du COVID-19 ;
- Au **Ministre des Transports**, d'organiser, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique, l'Autorité Aéronautique et les autres administrations compétentes, des tests d'application du protocole de gestion des passagers, en prélude à la réouverture du trafic aérien international ;

- Au **Ministre des Relations Extérieures**, en liaison avec le Ministre des Transports et celui des Finances, de finaliser les procédures administratives et financières en suspens, en vue du rapatriement de nos compatriotes qui sont encore bloqués à l'étranger.

Enfin, le **Premier Ministre** a demandé aux Membres du Gouvernement de veiller, chacun en ce qui le concerne, à l'application des mesures édictées le 17 mars 2020 qui demeurent en vigueur sur toute l'étendue du territoire national, tant qu'elles n'ont pas été formellement levées par le **Président de la République**.-

Yaoundé, le 01 JUIL 2020

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**



FOUDA Séraphin Magloire

